

# Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe Conseil permanent

PC.JOUR/223 15 avril 1999

FRANÇAIS

Original: ANGLAIS

Présidence : Norvège

223ème SEANCE PLENIERE DU CONSEIL

1. <u>Date</u>: Jeudi 15 avril 1999

Ouverture : 10 h 35 Clôture : 13 h 10

2. <u>Présidence</u>: M. K. Eide

Avant l'ouverture de la séance plénière du Conseil permanent, le Général Carlo Jean, Représentant personnel du Président en exercice pour l'application des Articles II et IV de l'Annexe 1-B de l'Accord-cadre général pour la paix en Bosnie-Herzégovine, a pris la parole devant l'assistance (Annexe).

Annulation de l'allocution de S.E. M. Eduard Kukan, Ministre des affaires étrangères de la République slovaque.

Président, République slovaque

3. <u>Sujets examinés - Déclarations - Décisions</u>:

Point 1 de l'ordre du jour : MISSION DE CONTROLE DE L'OSCE A SKOPJE

CHARGEE D'EVITER LE DEBORDEMENT DU

**CONFLIT** 

Président, Chef de la Mission de contrôle de l'OSCE à Skopje chargée d'éviter le débordement du conflit, Suisse, Canada, Allemagne - Union européenne (également au nom de la Bulgarie, de Chypre, de l'Estonie, de la Hongrie, de la Lettonie, de la Lituanie, de la Pologne, de la Roumanie, de la République slovaque, de la Slovénie et de la République tchèque) (PC.DEL/190/99), Turquie, Etats-Unis d'Amérique (PC.DEL/191/99), Albanie (PC.DEL/197/99), Fédération de Russie, Bulgarie, République tchèque, l'ex-République yougoslave de Macédoine

Point 2 de l'ordre du jour : MEDIATEURS DE LA BOSNIE-HERZEGOVINE

Médiateurs de la Bosnie-Herzégovine (PC.FR/8/99 Restr.), Président, Allemagne - Union européenne (également au nom de la Bulgarie, de Chypre, de l'Estonie, de la Hongrie, de la Lettonie, de la Lituanie, de la Pologne, de la Roumanie, de la République slovaque, de la Slovénie et de la République

tchèque) (PC.DEL/192/99), Etats-Unis d'Amérique, Bosnie-Herzégovine, Canada, Suisse

Point 3 de l'ordre du jour : POURSUITE DE L'EXAMEN PAR L'OSCE DE LA QUESTION DE LA YOUGOSLAVIE (SERBIE ET

MONTENEGRO)

Président (CIO.GAL/40/99), Allemagne - Union européenne (également au nom de la Bulgarie, de Chypre, de l'Estonie, de la Hongrie, de la Lettonie, de la Lituanie, de la Roumanie, de la République slovaque, de la Slovénie et de la République tchèque) (PC.DEL/193/99) (PC.DEL/198/99) (SEC.DEL/121/99), Pologne, Suisse, Etats-Unis d'Amérique (PC.DEL/194/99), Fédération de Russie, Grèce, Ukraine (SEC.DEL/119/99), Bélarus, Albanie (PC.DEL/196/99), Canada, Malte, Royaume-Uni

Point 4 de l'ordre du jour : AFFAIRES COURANTES

- a) Réunion des Etats d'Asie centrale à Achkhabad :Turkménistan (également au nom du Kazakhstan, du Kirghizistan, du Tadjikistan et de l'Ouzbékistan) (PC.DEL/189/99)
- b) Mémorandum d'accord entre l'OSCE et le Canada : Canada

Point 5 de l'ordre du jour : RAPPORT SUR LES ACTIVITES DU PRESIDENT EN EXERCICE

- a) Nomination du Représentant personnel du Président en exercice pour l'Asie centrale : Président
- b) Réunions du Président en exercice à Moscou et Oslo : Président

Point 6 de l'ordre du jour : RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL

- a) Situation du personnel de la Mission de vérification au Kosovo : Secrétaire général
- b) Mémorandum d'accord entre l'OSCE et le Canada : Secrétaire général
- c) Allocution du Secrétaire général au Conseil de l'Europe : Secrétaire général

Point 7 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

Séminaire sur la dimension humaine (1999) "Droits de l'homme : Rôle des missions sur le terrain" : Président

#### 4. Prochaine séance :

Jeudi 22 avril 1999 à 10 heures, Neuer Saal



# Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe Conseil permanent

PC.JOUR/223 15 avril 1999 Annexe

**FRANÇAIS** 

Original: ANGLAIS

### 223ème séance plénière

#### REUNION COMMUNE DU CONSEIL PERMANENT ET DU FORUM POUR LA COOPERATION EN MATIERE DE SECURITE

1. Date: Jeudi 15 avril 1999

Ouverture: 9 h 35 Clôture: 10 h 25

2. Présidence : M. O. Hovdkinn (Norvège)

M. P. Nieuwenhuys (Forum pour la coopération en matière de sécurité)

(Belgique)

3. Sujets examinés - Déclarations - Décisions :

Point 1 de l'ordre du jour : REPRESENTANT PERSONNEL DU PRESIDENT EN

EXERCICE POUR L'APPLICATION DES ARTICLES II ET IV DE L'ANNEXE 1-B DE L'ACCORD-CADRE

GENERAL POUR LA PAIX EN BOSNIE-

**HERZEGOVINE** 

Représentant personnel du Président en exercice pour l'application des Articles II et IV (CIO.GAL/38/99), Président du Forum pour la coopération en matière de sécurité, Croatie, Bosnie-Herzégovine, Etats-Unis d'Amérique (PC.DEL/199/99), Fédération de Russie, Allemagne

Point 2 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

Activités militaires dans les Balkans : Bélarus (PC.DEL/195/99), Etats-Unis d'Amérique, France